

*Initiatives ministérielles*

Il est vrai que le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui n'est pas parfait. Notre caucus se réjouit toutefois que le gouvernement ait accepté bon nombre des amendements que nous avons proposés. J'ai encore des inquiétudes. Le gouvernement ne s'est pas engagé à ne pas adopter des propositions de réforme constitutionnelle sans qu'elles recueillent une nette majorité dans chacune des quatre régions du Canada: les provinces Atlantiques, le Québec, l'Ontario et les provinces de l'Ouest.

Le gouvernement doit s'engager à respecter non seulement une majorité nationale, mais une nette majorité dans chacune des quatre régions du pays. Le gouvernement ne doit pas se servir de ce projet de loi pour manipuler les provinces de façon à recueillir leur accord. Le référendum doit devenir un élément essentiel du processus de prise de décision sur l'avenir du Canada.

Laissons la population de notre grande nation démocratique s'exprimer et déterminer son devenir directement sur une question aussi vitale que celle à laquelle le pays fait face actuellement.

Dans l'esprit de notre fédéralisme et de la fière tradition dans laquelle nous protégeons les minorités tout en respectant la majorité, il faudrait s'assurer qu'une réelle entente règne dans l'ensemble du pays, en exigeant que le référendum recueille la majorité des voix dans chacune des régions du pays.

Si nous demandons aux Québécois en même temps qu'aux autres Canadiens s'ils veulent faire encore un bout de chemin avec nous, mais si nous le faisons sans offrir aucune garantie que nous accepterons leur réponse dans le reste du pays, quel genre de signal leur donnons-nous?

Le Québec, comme l'Ouest et les autres régions uniques du Canada, doit savoir que sa perspective distincte et son importance singulière pour le pays sont appréciés. Pour ce faire, il faut lui promettre que sa volonté aura du poids.

Chaque région doit être capable d'affirmer sa foi dans le Canada, et nous devons en affirmer l'importance dans tout référendum que nous proposons. Il importe également que son mécanisme soit juste, et que les habitants de chacune des régions du Canada, qui doivent décider de voter ou non et comment voter, sachent que leur opinion sera traitée avec tout le respect voulu.

En fait, le référendum doit être juste non seulement pour chacune des régions, mais aussi pour chaque camp. Encore une fois, le gouvernement refuse de prévoir un encadrement pour en assurer la justice. Voulons-nous que l'argent décide de l'avenir de notre pays, ou nous doterons-nous de la structure essentielle du plafonne-

ment des contributions pour permettre à la volonté réelle de la population de s'exprimer?

Comme pour n'importe quelle élection au Canada, on doit assurer la justice en prévoyant des règles du jeu équitables. Le plafonnement des dépenses et, plus important, des contributions, protège le droit des Canadiens de prendre leurs propres décisions et de les exprimer sans en être empêchés par l'absence de ressources financières ou sans être trop influencés par elles.

On ne devrait pas avoir l'impression que l'appui à une cause n'est attribuable qu'aux seules ressources financières.

Je me réjouis de voir que le gouvernement a écouté certaines préoccupations de l'opposition, les préoccupations des libéraux au moment d'apporter des amendements, en acceptant un certain nombre de nos amendements.

Enfin, le projet de loi du gouvernement n'assure pas la justice sous un autre aspect de l'exercice du référendum, soit l'élaboration de la question référendaire. Le gouvernement propose de tenir un débat parlementaire de trois jours sur le libellé de la question; les partis d'opposition pourront seulement l'amender, non participer à son élaboration.

Sur un point aussi important que l'avenir de notre pays, nous, les députés, ne devrions-nous pas abandonner nos discordes et permettre plutôt aux Canadiens de bénéficier de nos divergences d'opinion en nous concertant pour leur présenter la question la plus claire et la plus utile possible?

Le premier ministre Mulroney a assuré aux journalistes que son manque de popularité ne générerait pas la détermination de l'avenir de notre pays au moyen d'un référendum. Il est confiant que les Canadiens feront abstraction de leurs considérations politiques partisans pour exprimer vraiment leur volonté à l'égard du Canada. Dans le cadre du débat sur cette question essentielle, la population doit oublier ses préjugés, ce que les membres élus du gouvernement semblent incapables de faire, même pour le Canada, par crainte de perdre un tant soit peu la maîtrise de la situation.

Cela n'est pas logique et ne favorise ni le Canada ni les Canadiens à l'aube d'un référendum.

La force morale que donne la volonté populaire est l'essence même d'un référendum. Que les résultats du référendum soient exécutoires ou non, ce n'est qu'un détail. La force morale transcende ce genre de subtilités. La force morale s'élève à un niveau plus élevé. Dans le cadre du débat sur l'unité nationale, la force morale exprime la volonté du peuple, la volonté de tous les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays. En retour, la force morale est fonction de l'équité du processus, des